

Extrait du registre des décisions

Bureau du 18 décembre 2025

n° 178-25

Objet : RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture et le conditionnement de kits d'économie d'eau

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 27

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Chambéry

Marie Bénévisse - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux

La Ravoire

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre

- conseillers excusés : 18

Grégory Basin - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamet - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Franck Morat - Christophe Pierretton - Alain Thieffénat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 18 décembre 2025

délibération n° 178-25

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture et le conditionnement de kits d'économie d'eau**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation sous forme de marché à procédure adaptée a été lancée le 8 octobre 2025 pour la fourniture et le conditionnement de kits d'économie d'eau.

En effet, dans un contexte marqué par la nécessité de préserver les ressources en eau, Grand Chambéry souhaite proposer aux usagers des kits simples d'utilisation et performants permettant de réduire leur consommation d'eau.

Les kits comportent a minima :

- 2 aérateurs de robinet 5 L/min,
- 1 joint régulateur de douche 8 L/min,
- 1 sablier,
- 1 notice de montage claire et illustrée, imprimée sur la boîte ou fournie au format papier et/ou numérique.

Le marché prévoit une prestation supplémentaire éventuelle, portant sur la personnalisation de l'emballage du kit : logo de Grand Chambéry et intégration d'un message de sensibilisation aux économies d'eau.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum annuel de 85 000 € HT, conclu pour une durée initiale d'un an renouvelable 3 fois un an.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 60 %,
- valeur technique : 30 %,
- performances en matière de développement durable : 10 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution de l'accord-cadre à la société Eqwergy, pour son offre avec prestation supplémentaire.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 décembre 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'accord-cadre pour la fourniture et le conditionnement de kits d'économie d'eau avec la société Eqwergy,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'T' followed by a horizontal line and a small flourish.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

178-25

Objet de l'acte :	RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture et le conditionnement de kits d'économie d'eau
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)
Date de l'acte :	18 décembre 2025
Annexe(s) :	CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251218-lmc1H34854H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34854H1

Date de transmission en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de réception en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 19 décembre 2025